

COMMUNE DE ROULLENS

Compte rendu du Conseil Municipal

Du jeudi 24 septembre 2026

Présents : COMBETTES Roland, THILVERT Jean-Pierre, PLAS Émilie, DODU Nicolas, LOCOLOMBERIE Paul-Édouard, WINTERGERST Laure-Anna, BRUNEL Élodie, MOUGENEL Florence, BARELIER Frédéric, SCHMITT Nathalie, MARTINEZ Samuel.

Absents excusés : GRUMACH Shani, DURAND-ROGER Stephan, CORBIÈRE Tom, GIONO Jocelyne.

Secrétaire de séance : LACOLOMBERIE Paul-Édouard.

Ouverture de la séance à 20H32.

1. Subvention à la commune de Pomas

Le Maire explique que la solidarité doit s'exprimer avec la commune de Pomas lourdement sinistrée par la tornade.

À l'instar d'autres communes, le maire propose d'attribuer par l'intermédiaire de l'AMA une subvention de 1000€.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Travaux

Le Maire fait un point sur les travaux en cours.

Les employés se sont concentrés cette dernière semaine sur la remise en état de la tyrolienne.

En effet les poteaux de fixation se sont dégradés avec les intempéries.

Par mesure de sécurité il a décidé de changer intégralement ces poteaux.

Ces travaux étant pratiquement terminés, les employés vont maintenant se consacrer à l'aménagement du local dans la cour de l'annexe de l'ancienne école.

Ces travaux doivent impérativement être terminés pour la fin de l'année.

Le Conseil Municipal prend acte de ces travaux.

3. Finances

a. **Décision modificative**

Le Maire explique qu'il est nécessaire de réaliser des décisions modificatives pour payer des investissements.

<u>Besoin :</u>	Dépense :	Local Kiné	+ 20 000 €
	Recette :	Médiathèque	- 15 000 €
		Broyeur	- 5 000 €
<u>Besoin :</u>	Dépense :	Alarme Policier Municipal	+ 1 500 €
	Recette :	Broyeur	- 1 500 €

Approuvé à l'unanimité.

b. Ligne de trésorerie

Le Maire explique qu'une ligne de trésorerie avait été souscrite pour les travaux de la salle de classe d'un montant de 120 000 € dans l'attente du versement de subventions.

Cette ligne est arrivée à terme et a été remboursée.

Le Maire propose de souscrire une nouvelle ligne de trésorerie de 90 000 € à 3,7% sur un an dans l'attente du versement des subventions : (reste 96 000 € à prévoir).

Adopté à l'unanimité.

4. Cours de gym

Emma qui assurait des cours de gym l'année précédente a arrêté ses prestations.

Un candidat s'est proposé pour la remplacer, il s'agit de Pierre ANDRIEU titulaire d'un brevet de sport.

Il assurerait cela dans un cadre de « prestation commerciale » et donc il se rémunère directement auprès des bénéficiaires de ses cours.

Il assurerait un cours d'une heure, une fois par semaine, le mercredi.

Il convient de fixer le tarif de location du foyer.

Le Maire propose le tarif de location de 20 €/mois pour 1h/semaine.

Le Conseil Municipal valide cette proposition à l'unanimité.

5. Questions diverses

Il ressort de la discussion que les parkings du lotissement Marcou sont occupés par des « voitures ventouses ».

La Mairie va vérifier et solliciter les propriétaires.

Le Conseil Municipal est clôturé à 21h26

